

4°) estime nécessaire, en premier lieu, d'établir une politique monétaire, basée sur la stabilité des prix, de façon à pouvoir financer les progrès technologiques, qui soit favorable aux PME et permette à ces dernières d'accéder à des marchés situés en dehors de la zone euro; en deuxième lieu, juge indispensable de mettre en place des systèmes fiscaux favorables à nos entreprises et à la création d'entreprises, ce qui implique une réduction des impôts qui nuisent à l'efficacité et à la création d'emplois, en ce qui concerne en particulier certains groupes sociaux comme les femmes, les chômeurs de longue durée et les travailleurs les plus âgés; considère enfin qu'il convient d'accroître la concurrence sur le marché intérieur, étant donné qu'une concurrence interne accrue assurera une meilleure compétitivité extérieure de nos entreprises;